

AFFICHAGE

JOURNALIER

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard est à la recherche de journalier. La personne devra accomplir les tâches suivantes :

- Opère les équipements de la Municipalité dont il a les compétences
- Effectue l'entretien des parcs et espaces verts
- Effectue l'entretien préventif des équipements
- Exécute les travaux de voirie d'été (pavage, tonte, etc.)
- Exécute certains travaux de voirie d'hiver
- Effectue la signalisation nécessaire lors des opérations de voirie;
- Collabore avec les autorités compétentes et assume les tâches confiées par la direction générale et la mairie en cas de déploiement du plan de mesures d'urgence;
- Exécute toutes tâches de même nature requises dans le cadre de ses fonctions.

EXIGENCES

Scolarité et expérience requises :

- Secondaire V ou l'équivalent
- Permis de conduire valide et sans restriction

Qualités requises :

- Être ponctuel
- Être fiable
- Être disponible pour travailler sur divers quarts de travail (jour, soir, nuit)
- Être disponible pour travailler durant la période hivernale et estivale
- Avoir la capacité à soulever des objets lourds
- Avoir la conscience de la sécurité

CONDITIONS

- Sur appel
- Salaire entre 22,77 \$ et 25,39 \$ de l'heure

Envoyez votre candidature à Anne-Hélène Boucher Beaulieu, directrice générale adjointe
dga@stanaclet.qc.ca ou directement en vous rendant au bureau municipal situé
au 318, rue Principale Ouest, Saint-Anaclet, G0K 1H0